



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'environnement

La Ministre de l'Environnement,

Vu les articles 2, 34, 35 et 37 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles ;

Vu le règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zones spéciales de conservation ;

Vu la décision du Gouvernement en conseil du 13 janvier 2017 relative au plan national concernant la protection de la nature 2017 - 2021 et ayant trait à sa première partie intitulée « Stratégie nationale Biodiversité » ;

Vu l'avis du Conseil supérieur pour la protection de la nature et des ressources naturelles ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Est arrêté le plan de gestion « Weicherdange – Bréichen » concernant la zone spéciale de conservation « Weicherdange – Bréichen », codée LU0001004, qui figure en annexe.

Art. 2. L'arrêté ministériel du 30 mars 2018 relatif au plan de gestion Natura 2000 du site « Weicherdange-Bréichen » est abrogé.

Art. 3. Le présent arrêté, ainsi que le plan visé à l'article 1^{er} et ses annexes seront publiés au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg et sur un site électronique installé à cet effet.

Luxembourg, le 11 OCT. 2018

Carole DIESCHBOURG

Ministre de l'Environnement

Annexe I

**Plan de gestion Natura 2000 « Weicherdange - Bréichen » relatif à la zone spéciale de conservation
« Weicherdange – Bréichen » LU0001004**

0105 100 1 1

2018

Période 2018-2027

Version 1.2

Plan de Gestion Natura 2000

«Weicherdange-Bréichen»

pour la zone:

LU0001004 «Weicherdange Bréichen»



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts



1 Cadre et période de validité du plan de gestion

Le présent plan de gestion concerne la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Weicherdange - Bréichen » (LU0001004). Il précise les objectifs de conservation à long terme et identifie et hiérarchise des zonages à enjeux spécifiques. Il reprend les pressions, risques et menaces principales susceptibles d'affecter les objectifs de conservation du site. Il retient des objectifs opérationnels déclinés en mesures quantifiées pour une durée de 10 ans (2018-2027). Dans ce qui suit, le « site » désigne la surface couverte par le présent plan de gestion.

Code	Nom	Type	ha
LU0001004	Weicherdange - Bréichen	ZSC	57,6

Zones protégées d'intérêt national existantes sur ce site

A ce jour, il existe une zone protégée d'intérêt national sur le site.

Code de la réserve naturelle	Nom	Date du règlement grand-ducal	Surface (ha)	% site
RN ZPIN 72	Weicherdange-Bréichen	1.12.2017	46,68 ha	81 %

2 Description du site et intérêts principaux

Le site a une surface totale de 57,6 ha et est situé dans le secteur écologique des hauts-plateaux de l'Oesling septentrional. Sa morphologie est caractérisée par le vallon du Randsbaach. Ce petit ruisseau au relief bien marqué est en forme d'amphithéâtre. Les pentes les plus fortes sont répertoriées au Nord du Randsbaach et atteignent, par endroits, presque 20%.

Les pentes plus ou moins inclinées sont recouvertes de sols bruns limono-caillouteux. Sur les surfaces horizontales par contre, l'altération des roches a conduit à des sols hydromorphes à pseudogley. La forte composante d'argile et de limon favorise la stagnation de l'eau. Les horizons superficiels du profil sont fréquemment engorgés temporairement. Le suintement des sources dans la vallée engendre le développement de sphaignes.

Le site est majoritairement occupé par des labours (+45% du site). Les forêts, à dominance de feuillus, sont surtout constituées de hêtraies à mélisse. Elles occupent environ 34% de la surface du site. Le restant de la surface du site est occupé par des prairies.

Les intérêts principaux du site sont l'Arnica des montagnes et son biotope, les formations herbeuses à Nardus, ainsi que les prairies à Molinie. Ces biotopes exigent un apport important en eau et sont très sensibles au phénomène de l'eutrophisation.

Le site fait de plus partie de la zone de gagnage de la Cigogne noire.

3 Evaluation de l'état de conservation des habitats et espèces

a) Habitats

Habitats communautaires et biotopes nationaux		Surface (ha)	Etat de conservation			Au niveau national
			Sur le site (proportion de la surface)			
Code	Nom		A	B	C	
6230*	Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	0,04		100%		U2
6410	Prairies à molinies sur calcaire et argile	0,19		100%		U2
BK05	Sources (milieu ouvert)	1 (n)		100%		
BK10	Prairies humides du Calthion	0,7	100%			
BK11	Friches humides	1,2	54%	46%		
91D0*	Boulaies pubescentes tourbeuses	1,4	Evaluation en 2018-2019			U2
91E0*	Forêts alluviales résiduelles	1,9	Evaluation en 2018-2019			U2
LHW/BK13	Autres forêts feuillues en futaie	0,5	Evaluation en 2018-2019			

A : très bon ; B : bon à moyen ; C : médiocre à mauvais

FV : favorable ; U1 : non favorable inadéquat ; U2 : non favorable mauvais ; XX : inconnu

« * » signifie habitat prioritaire

b) Espèces

Espèces d'intérêt communautaire ou national		Dir. Habitats Ann. II	Dir. Habitats Ann. IV	Dir. Habitats Ann. V	Dir. Oiseaux Ann. 1	Dir. Oiseaux Art. 4.2	Population actuelle	Tendance sur le site	Etat de conservation au niveau national
Nom français	Nom allemand								
Arnica des montagnes	Echte Arnika			X			3 individus, plusieurs inflorescences	→	U2
Dactylorhize à larges feuilles	Breitblättriges Knabenkraut						/		
Orchis tacheté	Geflecktes Knabenkraut						/		
Potentille des marais	Sumpf-Blutauge						/		
Succise des prés	Gewöhnliche Teufelsabbiss						/		
Bécasse des bois	Waldschnepfe					X	quelques individus en halte de migration		XX
Petit Collier argenté	Braunfleckiger Perlmutterfalter						50 individus	↘	

4 Objectifs à long terme du site

Les objectifs à long terme se réfèrent à une période de 30 ans.

Priorité (PR) Enjeu de l'habitat / espèce pour le site: A – très haute B – haute C – moindre D – indicateur () – actuellement non présent/confirmé, mais à restaurer à long terme		Potentiel de développement (PD) A – maintien B – maintien et amélioration C – amélioration Objectifs biologiques sur 30 ans (OB)		
Objectifs à long terme « Prairies humides »				
Objectifs généraux :				
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien d'activités traditionnelles favorables à la biodiversité sur 100% des surfaces et favoriser le pâturage extensif / itinérant adapté aux besoins des habitats et espèces ➤ Maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population d'Arnica des montagnes, en particulier en favorisant le maintien et l'amélioration des formations herbeuses à Nardus par un maintien d'activités agricoles et de restauration favorables à la biodiversité ➤ Restauration des prairies et de dépressions humides par enlèvement des drainages existants et abandon de l'entretien des drainages 				
Habitats et espèces	PR	PD	OB	Commentaires
6230* - Formations herbeuses à Nardus	A	A	0,2 ha	Maintien dans un état de conservation favorable et <u>expansion/stabilisation</u> des formations herbeuses à Nardus en diversifiant le pool génétique.
6410 - Prairies à Molinie	B	B	0,8 ha	Restauration d'un état de conservation favorable à l'installation et l'expansion des prairies à Molinie.
Arnica des montagnes	D	B	/	Stabilisation et agrandissement de la population en y introduisant des individus avec une constitution génétique différente.
Petit Collier argenté	D	B	/	Maintien de la population du Petit Collier argenté en favorisant l'entretien favorable à la biodiversité des prairies humides (BK10, BK11).

Objectifs à long terme « Forêts »

Objectifs généraux :

- Maintenir voire augmenter la présence de forêts feuillues mélangées présentant des strates herbacées et arbustives claires
- Conserver voire restaurer les habitats connexes intra-forestiers tels que mares, broussailles, ...
- Améliorer la structure des lisières forestières
- Eviter la pollution lumineuse

Habitats	PR	PD	OB	Commentaires
91E0* - Forêts alluviales résiduelles	C	B	/	Maintien dans un état de conservation favorable et amélioration de l'état de conservation des forêts alluviales potentielles.
91D0* - Tourbières boisées	C	B	/	Maintien et amélioration d'un état de conservation favorable et restauration de l'état de conservation des parties de la boulaie pubescente tourbeuse qui sont dans un état défavorable.

Objectifs « Sensibilisation »

Information et sensibilisation des acteurs concernés, notamment les exploitants agricoles, les propriétaires forestiers, les visiteurs et les habitants

5 Pressions, risques et menaces

Le tableau suivant reprend les pressions, risques et menaces qui entraînent ou pourraient entraîner la détérioration d'habitats respectivement la perturbation d'espèces cibles.

Code	Pressions, risques et menaces sur les différents habitats de la zone LU0001004	ZPH	ZF
A02.01) Intensification des pratiques agricoles (engrais, pesticides, amendements, réensemencement des prairies et sursemis)	X	X
A07) Utilisation de biocides (herbicides, rodenticides, insecticides, fongicides), d'hormones et de produits chimiques) Traitement chimique contre <i>Rumex crispus</i> et <i>Rumex obtusifolius</i> le long des cours d'eau et fossés drainants	X	X
B01) Reboisement dans le milieu ouvert	X	
B02.02) Coupes rases > 0,5 ha		X
B07) Enrésinement des taillis		X
D01) Agrandissement ou création de nouveaux chemins	X	X
H01) Fertilisation à l'intérieur d'une bande riveraine d'une largeur de 10 m de biotopes ou cours d'eau	X	
H06.02) Pollution lumineuse		
J02.07) Drainage / curage et entretien des drainages existants	X	X
K02) Embroussaillage	X	

6 Zonages et objectifs opérationnels

a) Les zonages

Lors de l'élaboration du plan de gestion, différentes zones paysagères ont été identifiées. Ces zones sont définies par

-) un voisinage de certains types d'habitats
-) la présence d'espèces qui occupent des habitats similaires
-) une exploitation ou une gestion comparable
-) des menaces semblables
-) un potentiel de développement analogue.

Pour l'ensemble des sites Natura 2000 au Luxembourg, ces zonages ont été subdivisés en 3 sous-zonages classés selon leur priorité (ZX1 : très prioritaires, ZX2 : prioritaires et ZX3 : moins prioritaires) et qui ont des objectifs semblables.

Ces zonages définissent des entités paysagères pour lesquelles des objectifs à long terme peuvent être formulés. Pour le site « Weicherdange - Bréichen », les zonages suivants ont été identifiés :

Zonage	Description	Surface (ha)
ZPH2 : prairies humides	Formations herbeuses à Nardus (6230*), prairies à Molinie (6410), prairies humides du Calthion (BK10) et friches humides (BK11)	8,3
ZF3 : zone forêts	Forêts classées en tant que habitats 91E0*, 91D0* ainsi que forêts résineuses et feuillues non classées	20,1
ZMO3 : zone milieu ouvert	Labours et prairies temporaires	29,2

b) Les objectifs opérationnels

Mesures opérationnelles : Prairies humides (ZPH2)		Objectif	Priorité	
ZPH2	1.	Expansion du biotope « 6230* » (25% de la surface actuelle de 0,04 ha) par fauchage avec des mesures traditionnelles	0,1 ha	1
	2.	Fauchage régulier et débroussaillage des biotopes BK10, BK11 et 6410	2 ha	2
	3.	Gestion extensive des prairies par contrats « biodiversité » ou mesures agro-environnementales équivalentes	3,5 ha	2
	4.	Plantation d'Arnica des montagnes pour renforcer la population		2

Mesures opérationnelles : Forêts (ZF3)		Objectif	Priorité	
ZF3	5.	Forêt privée et forêt soumise : enlèvement successif des forêts de résineux adjacents aux biotopes forestiers 91E0* et 91D0* (entre autre sur F.E Doennange Parcelle 1, Parquet 1)	2 ha	2

Mesures opérationnelles : Milieu Ouvert (ZMO3)		Objectif	Priorité	
ZMO3	6.	Création d'une bande enherbée comme zone tampon (>5 m largeur) entre la partie sud du zonage forêt (ZF) et le zonage milieu ouvert (ZMO)	450 m	2
	7.	Extensification des labours (10%) par des mesures agro-environnementales ou contrats « biodiversité » adaptés (jachères fleuries, conversion des labours en prairies, bandes fleuries)	2 ha	3

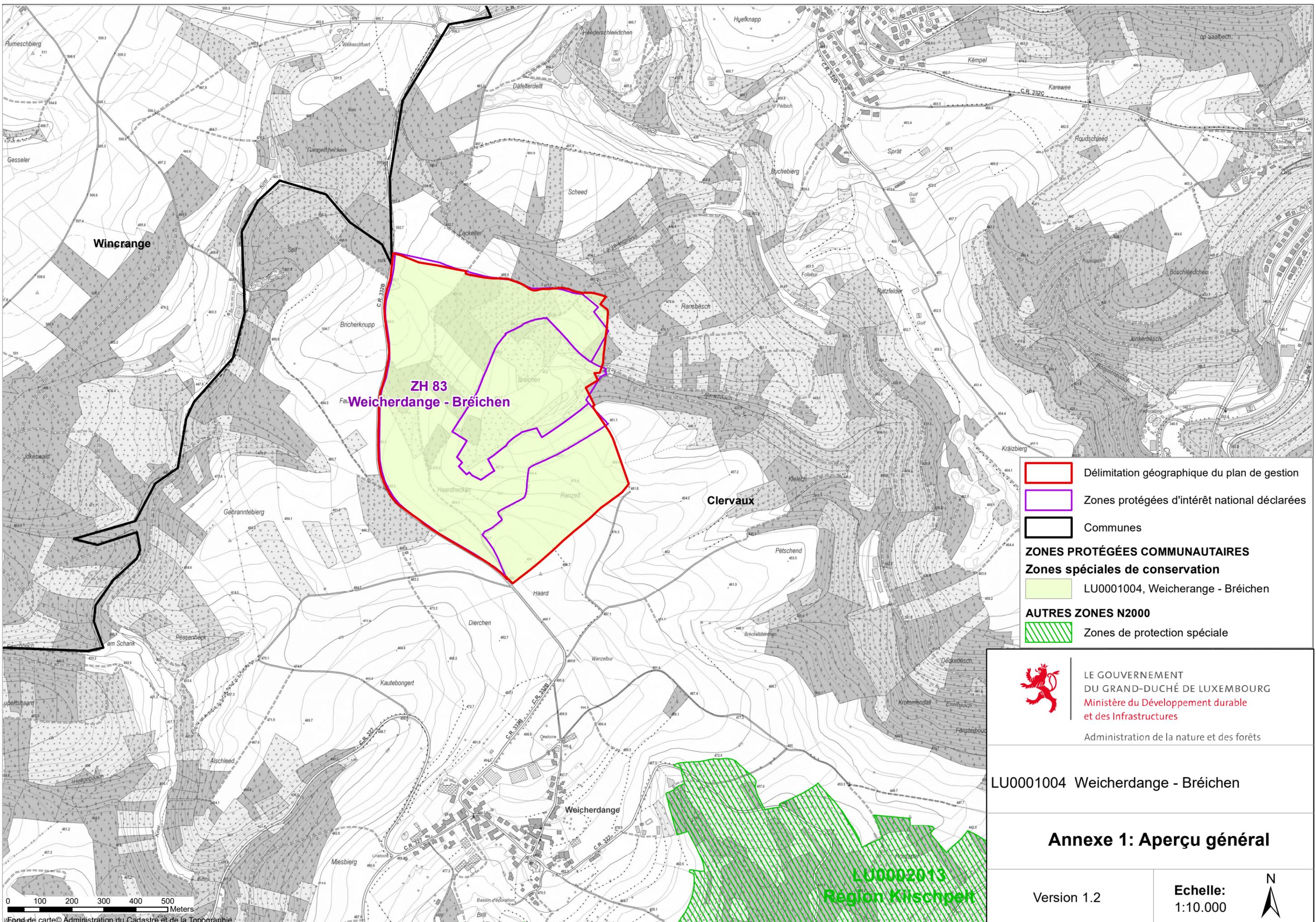
7 Annexes - Table des Cartes

Annexe 1 « Aperçu général »

Annexe 2 « Habitats et biotopes »

Annexe 3 « Espèces prioritaires »

Annexe 4 « Zonages »



- Délimitation géographique du plan de gestion
- Zones protégées d'intérêt national déclarées
- Communes
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
- Zones spéciales de conservation**
- LU0001004, Weicherange - Bréichen
- AUTRES ZONES N2000**
- Zones de protection spéciale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001004 Weicherdange - Bréichen

Annexe 1: Aperçu général

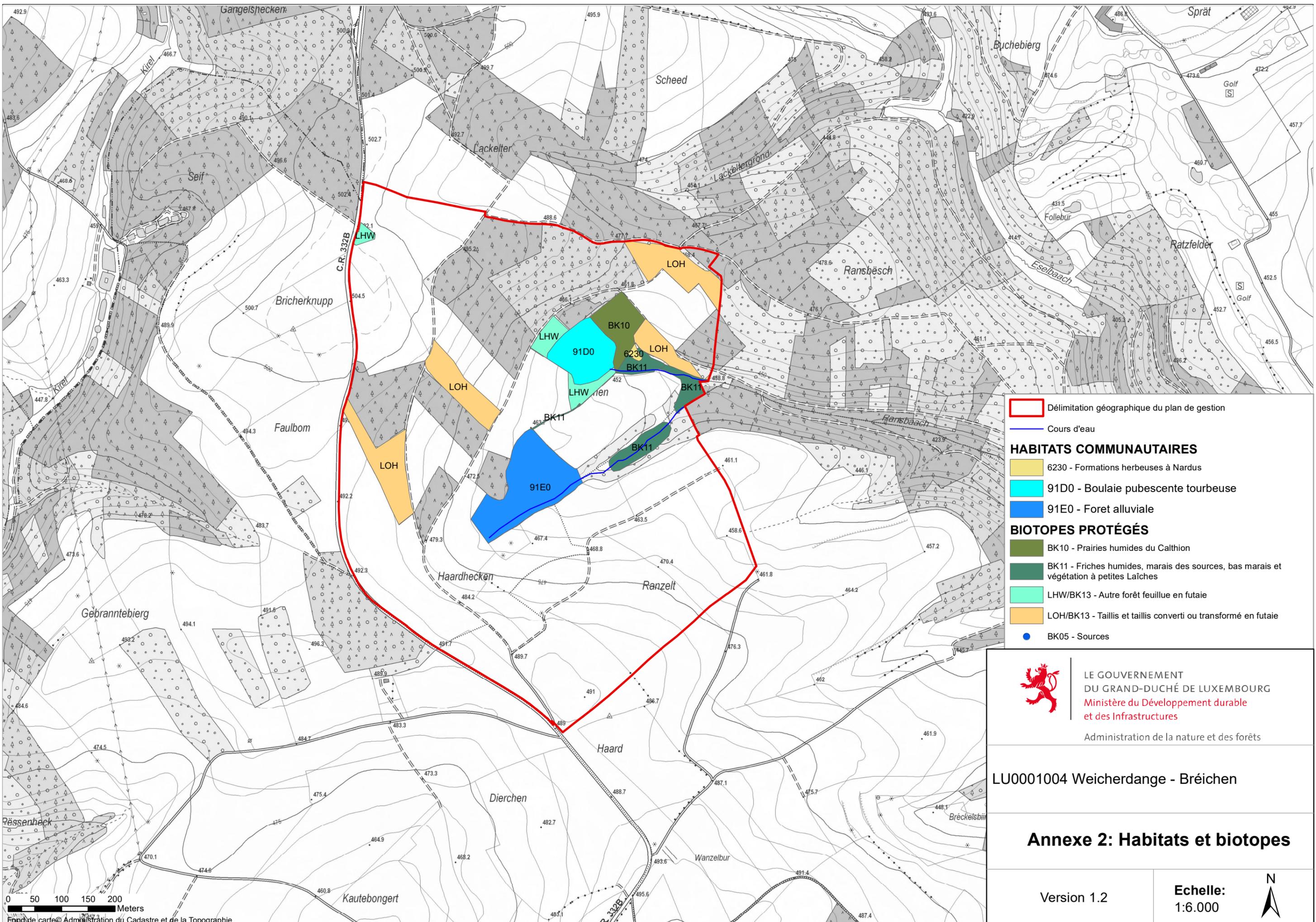
Version 1.2

Echelle:
1:10.000



0 100 200 300 400 500 Meters

LU0002013
Région Klischpelt



 Délimitation géographique du plan de gestion

 Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

-  6230 - Formations herbeuses à Nardus
-  91D0 - Boulaie pubescente tourbeuse
-  91E0 - Forêt alluviale

BIOTOPES PROTÉGÉS

-  BK10 - Prairies humides du Calthion
-  BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais et végétation à petites Laïches
-  LHW/BK13 - Autre forêt feuillue en futaie
-  LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
-  BK05 - Sources



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

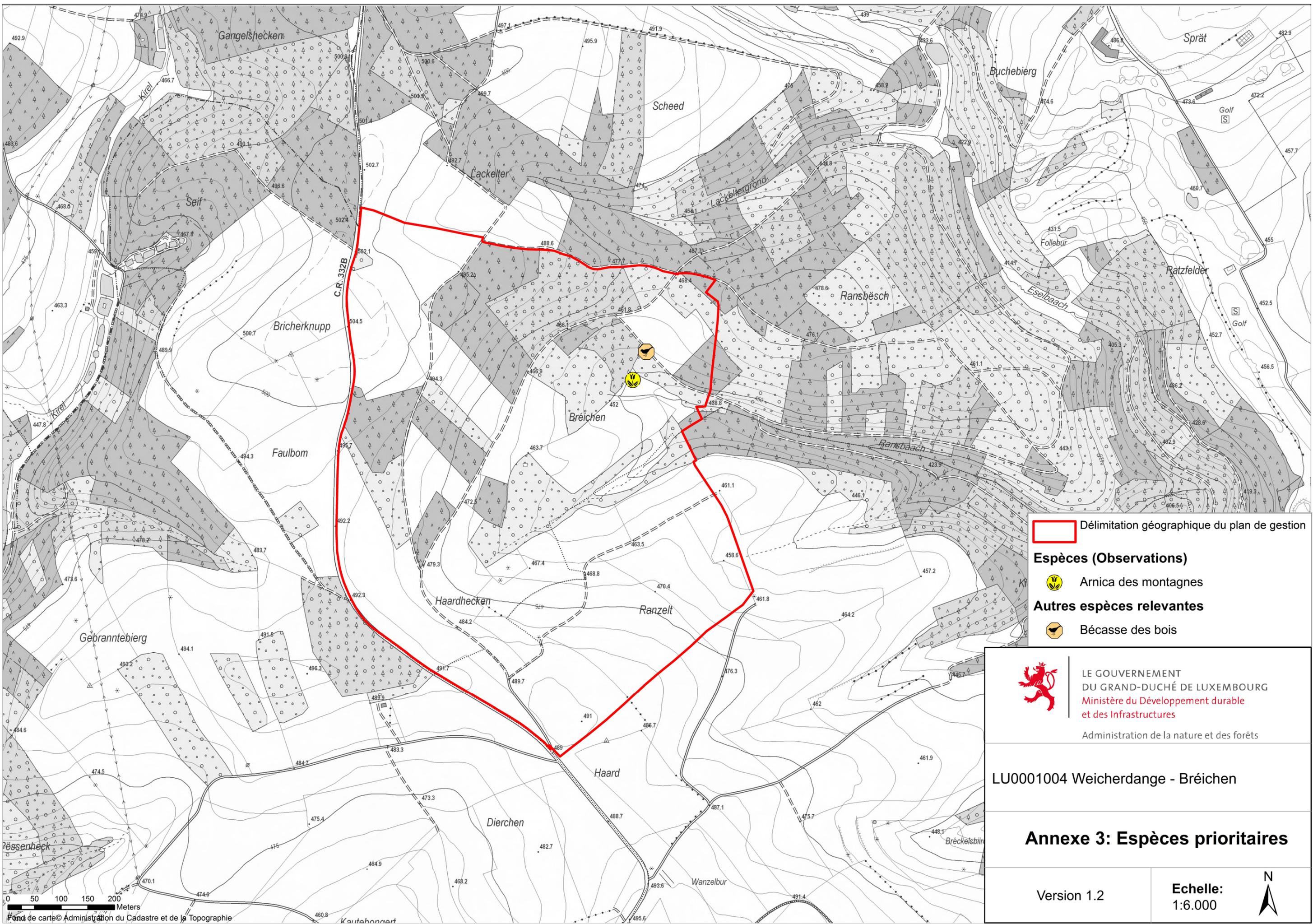
LU0001004 Weicherdange - Bréichen

Annexe 2: Habitats et biotopes

Version 1.2

Echelle:
1:6.000





 Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

 Arnica des montagnes

Autres espèces relevantes

 Bécasse des bois



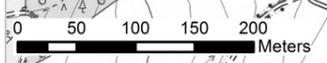
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

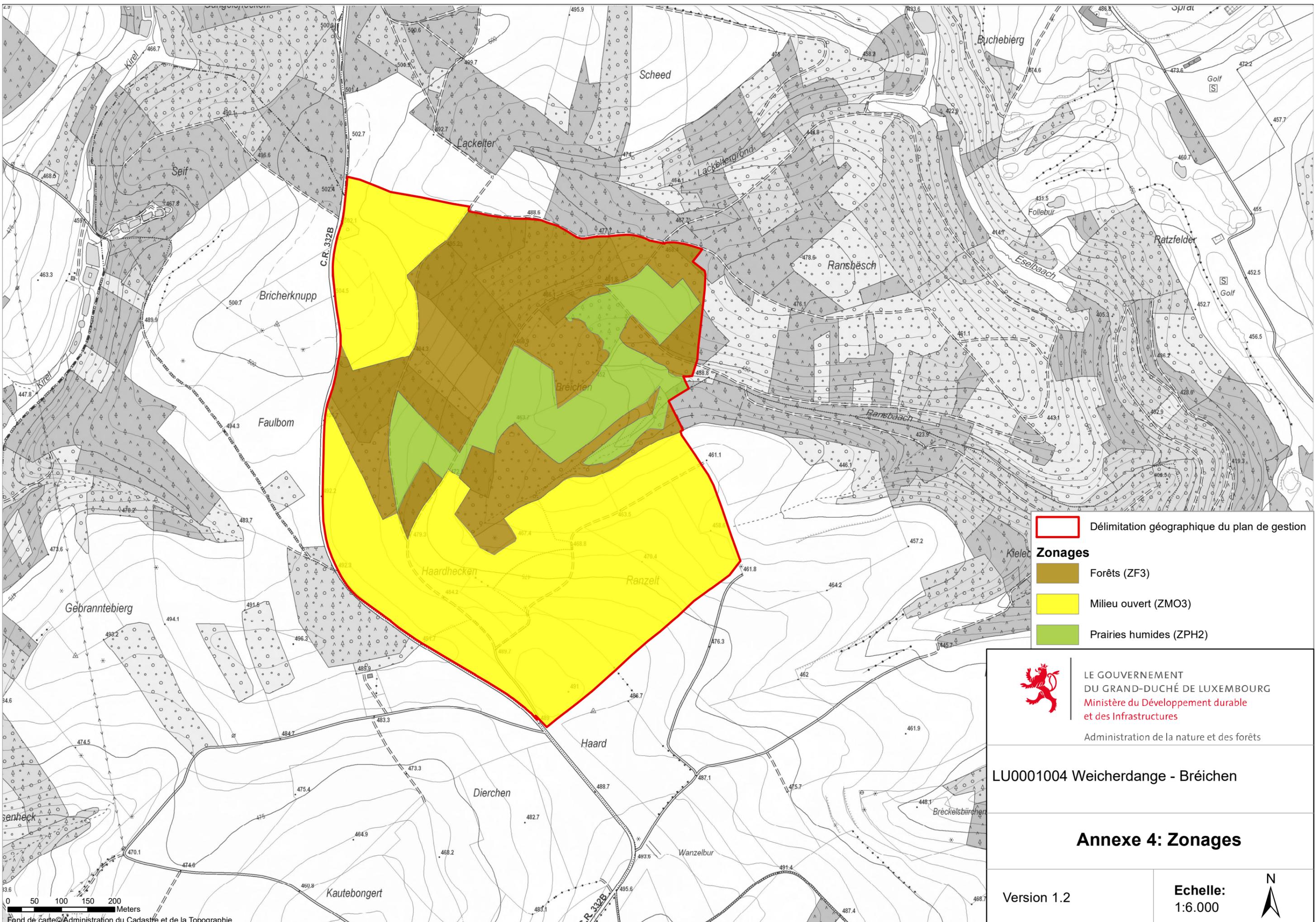
LU0001004 Weicherdange - Bréichen

Annexe 3: Espèces prioritaires

Version 1.2

Echelle:
1:6.000





 Délimitation géographique du plan de gestion

Zonages

-  Forêts (ZF3)
-  Milieu ouvert (ZMO3)
-  Prairies humides (ZPH2)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

LU0001004 Weicherdange - Bréichen

Annexe 4: Zonages

Version 1.2

Echelle:
1:6.000

